



## IL NOUS MENT !

Le mardi 27 novembre, le Président de la République Emmanuel MACRON a annoncé qu'« à l'horizon 2030, la production du parc éolien terrestre sera (...) triplée et la quantité d'énergie produite à partir du photovoltaïque multipliée par cinq" ... / ... que la fiscalité des carburants permettrait à la France d'investir "7 à 8 milliards d'euros" par an dans le développement des énergies renouvelables au cours des prochaines années contre 5 milliards actuellement. **Voilà donc l'explication des augmentations du prix des carburants !**  
**Et leur augmentation est programmée jusqu'en 2022 !**

Il a ajouté : « *Parce que nous sommes soucieux des dépenses publiques, nous concentrons nos efforts sur le développement des énergies renouvelables les plus compétitives, et parce que nous veillons au pouvoir d'achat des Français, nous serons exigeants avec les professionnels sur la baisse des coûts* ». C'EST FAUX. NOTRE POUVOIR D'ACHAT VA BAISSER et L'ÉOLIEN N'EST PAS COMPÉTITIF !

### CE QU'IL NOUS PREPARE POUR 2022 :

- LE LITRE DE CARBURANT À 2,50 EUROS
- LE QUASI DOUBLEMENT DES PRIX DE L'ELECTRICITE  
À 25 CENTIMES D'EURO LE KW

En effet, la quasi-totalité des taxes sur les carburants (CCE) et l'électricité consommée (CSPE), au total près de 20 Milliards d'euros, est aujourd'hui utilisée pour faire fonctionner le business des « énergies renouvelables » selon le rapport de la Cour des Comptes. Déjà près de 150 Milliards d'euros à rembourser pour financer la production à perte des 8.000 éoliennes implantées en France qui tournent moins de 25 % du temps et génèrent au mieux 4,5 % du total de l'électricité produite toute origine confondue ! Et cela va s'accroître !

Le triplement de la production signifie le triplement du nombre des éoliennes soit 24.000 machines sur le territoire ! Les zones rurales et de montagne d'Occitanie seront particulièrement touchées alors qu'elles arrivent déjà à saturation avec le saccage du cadre de vie et des paysages.

**Moratoire sur l'éolien !**  
**Annulation de l'augmentation des taxes**  
**sur les carburants et l'électricité !**